

L'attaque des réfrigérateurs connectés a commencé ! | Le Net Expert Informatique



L'attaque des réfrigérateurs connectés a commencé !

D'apparence si inoffensive avec leurs façades remplies d'aimants, de cartes postales, de photos et de dessins d'enfants, les réfrigérateurs se sont pourtant dotés récemment d'une potentielle arme : un accès à Internet. Et c'est exactement ce qui est arrivé. Un réfrigérateur a été embrigadé dans un vaste botnet.

Un botnet est un réseau de programmes connectés à Internet servant différents desseins. Souvent, ils sont mis en place et utilisés par des hackers pour mener de vastes opérations d'attaque et/ou de piratage. Selon le spécialiste de la sécurité informatique Proofpoint, pareille attaque a eu lieu entre le 23 Décembre et le 6 Janvier. Plus de 100 000 appareils ont été « réquisitionnés », dont des routeurs, des stations multimédias, des téléviseurs et au moins un réfrigérateur.

Cette attaque aura permis d'envoyer plus de 750 000 emails de spam, par vagues de 100 000, trois fois par jour. Une même adresse IP n'envoyait alors pas plus de 10 emails, rendant la chose très délicate à bloquer. C'est la première fois qu'une cyberattaque de ce genre – faisant participer des appareils si communs – est recensée.

Et comme il fallait s'en douter, si les pirates ont pu utiliser ces machines, ce n'est pas parce qu'ils ont utilisé des moyens sophistiqués mais davantage parce que les mots de passe n'avaient pas été changés ou parce qu'ils étaient branchés sur des réseaux publics.

Comme le rappelle David Knight de Proofpoint : « la plupart de ces appareils sont très peu protégés, au mieux, et les consommateurs n'ont virtuellement aucun moyen de détecter ni de réparer la moindre infection le cas échéant. » Et dire que ces objets connectés seront au nombre de 200 millions d'ici 2020... Le terrain de jeu des hackers s'agrandit sensiblement !

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

Après cette lecture, quel est votre avis ?
Cliquez et laissez-nous un commentaire...

Source : <http://www.gizmodo.fr/2015/03/24/attaque-refrigerateurs-botnet.html>